

Barème à compter du 01/03/19

Honoraires de transaction sur les biens immobiliers

Tva en vigueur : 20%

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 15 000 € à 60 000 €	Forfait de 5500 €
De 60 001 € à 120 000 €	9%
De 120 001 € à 200 000 €	8%
De 200 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 300 000 €	6%
À partir de 300 001 €	5%
Parking, box, garage	Forfait 2000 €

- Les honoraires sont à la charge du client ayant mandaté l'agence. Ils comprennent les actions d'analyse, les moyens de promotion, les visites, le suivi, le conseil juridique et commercial, la rédaction d'actes
- Si le mandat de vente prévoit des honoraires charge acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.
- Clients du Crédit Agricole : remise – 20% pour un mandat Square Box
- Remise d'un avis de valeur d'un bien immobilier : sur devis
** Estimation offerte en cas de signature d'un mandat de vente
- Vente en inter cabinet : voir conditions en agence